



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET UNIREV3 SATT NORD PÔLENERGIE

### Contexte :

Dans le cadre de la dynamique Rev3, visant à transformer les Hauts-de-France pour en faire une des régions européennes les plus avancées en matière de **transition énergétique et de technologies numériques** ; le réseau d'acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur **unirev3** a vu le jour le 16 octobre 2018.

Ce réseau regroupe 33 acteurs de l'enseignement supérieur et de la Recherche au cœur de la **Troisième révolution industrielle**. Par le partage et la mutualisation des bonnes pratiques, ce réseau vise à promouvoir rev3 dans les établissements et à faire de ces établissements des vecteurs de rev3 en région, et ce, pour les domaines suivants : formations supérieures, recherche, innovation, construction/rénovation des bâtiments et aménagement des sites, initiatives diverses en faveur de rev3.

La SATT Nord, Société d'Accélération du Transfert de Technologie, signataire du protocole d'accord unirev3, s'inscrit pleinement dans cette démarche régionale et souhaite concrétiser son engagement en lançant avec ses partenaires un **appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur la thématique de l'Énergie**, visant à l'émergence de projets d'innovation. En voici le contenu.

### Objectif :

Cet AMI est lancé par la SATT NORD et le POLENERGIE, pour le compte du DAS ENERGIE, afin de répondre aux besoins des entreprises et des filières du domaine de l'ENERGIE. Les deux partenaires s'associent donc pour soutenir l'émergence d'innovations dans ce domaine en Haut-de-France. Avec cet AMI, la SATT Nord et le POLENERGIE s'insèrent pleinement dans la **dynamique régionale de spécialisation intelligente (S3)** et plus particulièrement celle portée au sein du domaine **d'activité stratégique (DAS) Energie**.

Par cet AMI, la SATT NORD sollicite donc les laboratoires de recherches académiques des Haut-de-France pouvant répondre par leurs résultats, leurs compétences et leur savoir-faire aux enjeux de la transition énergétique et aux besoins spécifiques des entreprises que cet AMI identifiera. L'objectif est de leur apporter son expertise en valorisation et ses capacités d'investissement afin de favoriser le transfert des futures innovations vers le tissu économique.

Dans le cadre de projets impliquant des entreprises, **le Pôlenergie, en lien avec ses partenaires du DAS ENERGIE, dont notamment MEDEE, UGEPE et Energeia, jouera pleinement son rôle et déterminera les vecteurs de financement activables pour le compte des entreprises partenaires** souhaitant s'investir dans des projets émanant de cet AMI.

Pour résumer, il s'agit de **favoriser l'émergence de projets de recherche appliquée à visée de transfert vers les entreprises et nécessitant un investissement SATT NORD**. Les projets en collaboration avec un acteur économique feront l'objet d'une attention particulière



## Caractéristiques des projets attendus

Les projets attendus dans le cadre de cet AMI devront se faire **en lien avec des acteurs représentés dans le cadre du DAS Energie dont notamment MEDEE, UGEPE et Energeia**, de préférence sous la forme d'une collaboration. Les porteurs de propositions à cet AMI pourront être des entreprises, des laboratoires de recherche ou encore une association des deux.

Cette articulation concertée s'appuie de manière concrète sur les initiatives portées notamment par le Pôlenergie, animateur du bureau du DAS Energie en Région. Le site <http://rev3-energie.fr/> sera le vecteur privilégié de communication de cet AMI et **une attention particulière sera portée aux initiatives proposées s'appuyant sur les compétences scientifiques mises en valeur dans son showroom (<http://rev3-energie.fr/showroom/>)**.

## Eligibilité des projets

Concernant la recherche académique, cet AMI est ouvert à tous les chercheurs salariés d'établissements faisant l'objet d'une convention cadre avec la SATT NORD<sup>1</sup>. Par ailleurs l'employeur du chercheur doit détenir (une partie de) la propriété intellectuelle des résultats de recherche. Enfin le projet décrit doit s'inscrire dans la thématique de l'énergie.

Les résultats présentés doivent présenter un caractère nouveau, encore non divulgué, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas avoir fait l'objet de communication antérieure de quelque nature qu'elle soit (publications, abstract pour congrès, manuscrit de thèse en ligne...). Toutefois, les nouveaux développements proposés dans le cadre d'une réponse à cet AMI peuvent s'appuyer sur des connaissances et savoir-faire existants.

Dans le cas de projets en collaboration avec une entreprise, une lettre d'engagement de l'entreprise, décrivant la nature de sa collaboration dans le projet proposé est nécessaire.

## Procédures

Les dossiers de candidatures doivent être complets pour faire l'objet d'une analyse de dossier. Ils devront être soumis à la SATT NORD selon les modalités suivantes :

- Envoi des dossier à l'adresse email suivante : [sattnord@rev3-energie.fr](mailto:sattnord@rev3-energie.fr)
- Une commission de sélection se réunira en février 2020

Les dossiers seront analysés par un jury composé de représentants de la SATT NORD du POLENERGIE et d'experts externes. Les critères de sélection seront les suivants :

- Niveau de maturité de l'innovation. Les projets s'appuyant sur des résultats au stade de la preuve de concept laboratoire sont attendus
- Expertise du porteur dans le domaine scientifique correspondant (ou sinon un montage de projet avec toutes les compétences requises pour le développement du projet).

---

<sup>1</sup> <https://sattnord.fr/qui-sommes-nous/actionnaires/>



- Réponse à un besoin du monde économique ou à un enjeu industriel
- Potentiel de valorisation à moyen terme
- Dans le cas de projets en collaboration avec une entreprise, l'implication de l'entreprise sera décisive pour que la SATT s'engage dans un co-investissement.

## Nature de l'investissement

Les projets lauréats rentreront alors de manière privilégiée dans le processus de sélection de projets de la SATT Nord. Ils feront l'objet d'un dossier d'investissement s'appuyant sur les résultats de recherche sur lesquels sont basés les développements proposés. Ce dossier d'investissement, constitué avec les équipes SATT Nord se compose d'un état de l'art scientifique du domaine, d'une analyse en propriété intellectuelle, ainsi que d'une analyse marché afin de déterminer le potentiel de transfert de technologie du projet proposé. Au regard de ces éléments, et des besoins liés au projet, un programme de maturation sera constitué en collaboration avec les porteurs de projet et les équipes SATT Nord. Ce programme de maturation présentera les développements envisagés, ainsi que le budget prévisionnel nécessaire à ces derniers.

Le bénéficiaire de l'investissement SATT Nord, en cas de décision favorable, sera un laboratoire de recherche du périmètre de la SATT Nord<sup>2</sup>.

Pôlenergie coordonnera pour l'entreprise partenaire du laboratoire la recherche de financements (régionaux, nationaux ou européens) lui permettant d'abonder sa part au projet collaboratif qui se créera avec le laboratoire.

Les investissements de la SATT NORD pourront permettre de :

- Mettre en place et prendre à sa charge la stratégie de protection des résultats,
- Réaliser des études de marchés, ou bien d'autres activités de business développement,
- Mettre à disposition du laboratoire académique une ressource humaine dédiée au projet, dont les compétences seront calibrées en fonction des besoins du projet (niveau technicien à post-doctorant)
- Prendre en charge les frais de fonctionnement liés au projet,
- Prendre en charge des sous-traitance et/ou des consultance et/ou d'autres type de prestations de service.

## Périmètre thématique :

L'enjeu majeur de la **transition énergétique** nécessite de fédérer toutes les forces régionales liées à **la chaîne de valeur de l'énergie**. Cette transition énergétique doit se faire en bénéficiant des compétences régionales en matière de recherche et d'innovation **permettant de répondre à des problématiques du monde économique** en la matière. Il est nécessaire de réinventer certaines approches liées à l'Energie en région, de manière articulée avec la rev3 en priorisant certaines notions.

---

<sup>2</sup> <https://satt nord.fr/qui-sommes-nous/actionnaires/>



Les projets attendus en réponse à cet AMI devront intégrer au minimum l'un des critères suivants en proposant des projets innovants permettant leur amélioration :

- **La Performance** : les nouveaux modèles énergétiques doivent impérativement répondre à des objectifs de performance, sans quoi ces modèles ne trouveront pas leur place dans de nouvelles solutions au service du monde économique.
- **La Sobriété** : il apparaît désormais primordial de prendre en compte cette notion dans les nouveaux modèles énergétiques. Ceci afin de réduire les déperditions inutiles en proposant des solutions efficaces et ainsi proposer des modèles moins coûteux.
- **Bas Carbone** : compte tenu des enjeux environnementaux actuels, il est capital de proposer des solutions bas carbone afin de réduire l'impact de nos activités. Il semble important d'être en capacité de proposer de nouveaux modèles énergétiques bas carbone.
- **Autonomie** : Cette approche sur les modèles visant à une autonomie énergétique apparaît comme un facteur de réussite de la transition énergétique. La réduction des dépendances énergétiques est un facteur clé au changements de modèles liés à l'énergie.

Vous disposez de pistes scientifiques permettant d'améliorer la prise en compte de tout ou partie de ces 4 critères, au service de problématiques du monde économique liées à l'énergie ? Cet AMI peut vous permettre de bénéficier d'investissements SATT NORD afin de concrétiser votre projet.

Dans votre activité, vous connaissez ou percevez des axes d'amélioration dans le domaine de l'énergie nécessitant des compétences scientifiques afin de se concrétiser ? N'hésitez pas à vous manifester en proposant vos idées dans le cadre de cet AMI. Votre projet pourrait se concrétiser de manière personnalisée, dans le cadre d'un projet de comaturation SATT Nord.

## Contenu des dossiers attendus :

### Description de la problématique et de son adéquation avec périmètre thématique :

Présenter ici l'objectif du projet, l'amélioration qu'il ambitionne d'apporter, ou le problème auquel il souhaite répondre, ainsi que la justification de son insertion dans la thématique.

### Contexte scientifique du projet :

Préciser l'environnement scientifique et technologique du projet, et l'approche envisagée. Préciser les bases scientifiques sur lesquelles s'appuie le développement envisagé.

### Caractère innovant du projet :

Démontrer en quoi le projet proposé se démarque de manière pertinente de l'existant.

### Applications principales :

Le projet répond-il à un besoin industriel ? Préciser les principales applications visées

### Planning estimé de la mise en œuvre du projet :

Préciser le programme de développement envisagé et les étapes et objectifs intermédiaires clés.

### Estimation des principaux besoins identifiés :

Préciser principales ressources nécessaires au bon déroulement du projet (RH, investissement et consommables).